



URBANISME
AMÉNAGEMENT
ENVIRONNEMENT

www.eolurba.fr

Parc d'Activités de Iaroiseau
8 rue Ella Maillart
BP 30185 56005 Vannes cedex
Tél. 02 97 47 23 90

contact@eolurba.fr

DELIMITATION DE ZONE HUMIDE

*Réalisée en application des critères de l'arrêté du 24 Juin 2008,
modifié par arrêté du 1^{er} Octobre 2009.*

Secteur Rouvran

Parcelles section AO n°1, 2, 97, 98, 99, 96,171

Rue de Rouvran / Impasse Kerjouet

à LE TOUR-DU-PARC (56)

Octobre 2024 - 24V0646

Maître d'ouvrage et demandeur :
COMMUNE LE TOUR-DU-PARC
1 Rue de la Mairie
56370 LE TOUR-DU-PARC

Sommaire

SOMMAIRE	2
1. CONTEXTE	3
1.1. OBJET DE L'ÉTUDE	3
1.2. LOCALISATION DE LA ZONE D'ÉTUDE	3
2. DESCRIPTION DU SITE	4
2.1. OCCUPATION DU SOL ET ENVIRONNEMENT	4
2.2. FONCTIONNEMENT HYDROLOGIQUE	5
3. IDENTIFICATION IN SITU ET CARACTERISATION DE ZONE HUMIDE.....	7
3.1. CRITERE BOTANIQUE	7
3.2. CRITERE PEDOLOGIQUE	8
4. DELIMITATION RETENUE	10
4. ANNEXES	13

1. Contexte

1.1. Objet de l'étude

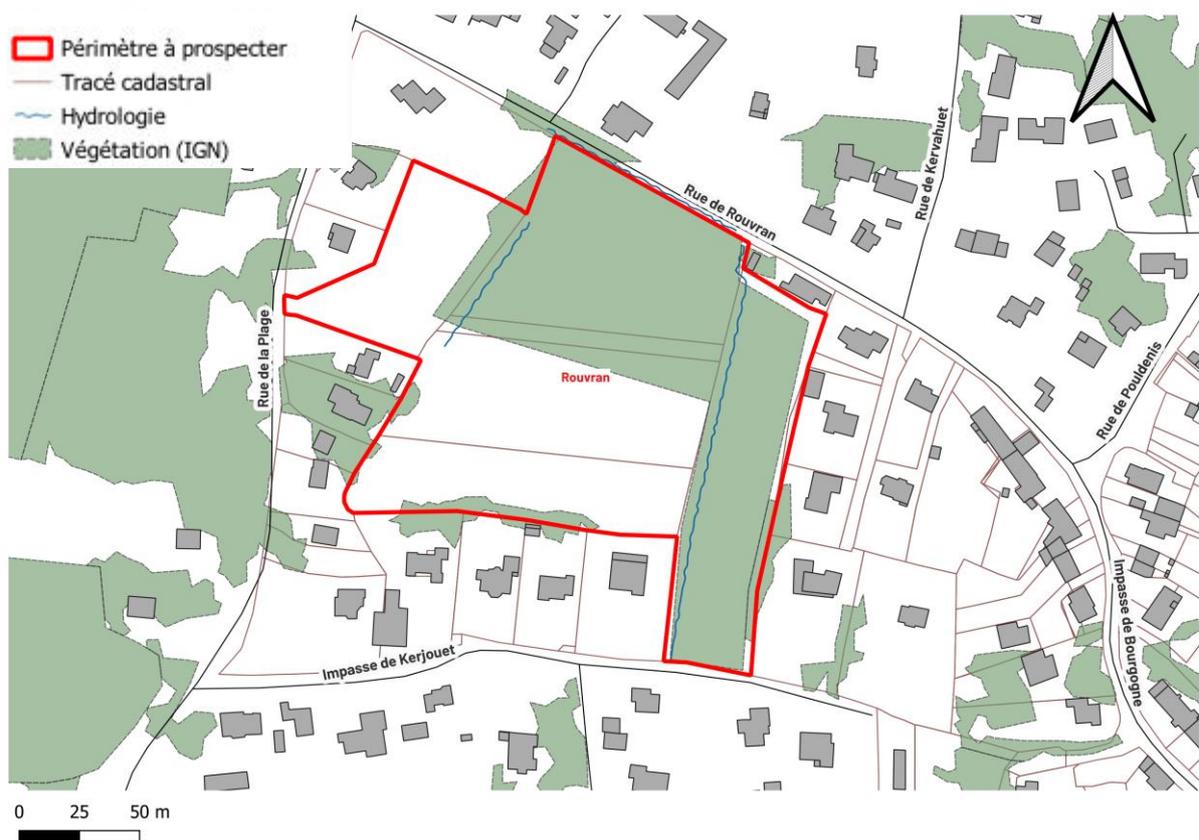
Le présent rapport a pour objet de vérifier la présence de zones humides sur les parcelles section A0 n°1, 2, 97, 98, 99, 96,171, situées entre la Rue de Rouvrان / Impasse Kerjouet, dans le centre-bourg de la commune de LE TOUR-DU-PARC (56).

Aucune zone humide n'a été identifiée au PLU sur ce secteur. Il conviendra de confirmer ou d'infirmer cette situation et, le cas échéant faire une délimitation précise des zones humides détectées.

La méthodologie employée est décrite au travers du document spécifique tenant lieu d'introduction à cette étude.

1.2. Localisation de la zone d'étude

La zone d'étude couvre 2,8 ha au Sud du centre-bourg.



Localisation de secteur Rouvrان au niveau local (source : BD TOPO®, IGN)

2. Description du site

2.1. Occupation du sol et environnement

Le site d'étude correspond à une prairie évoluant en friche enclavée en milieu urbain. Des fossés bordant les voiries (rue de Rouvran et impasse Kerjouet) jouxtent la périphérie du site. On note la présence de talus arborés en lisières Nord (feuillus) et un enfrichement sur les secteurs Est et Nord. Une prairie en partie centrale, un bois (feuillus) en lisière Sud et une prairie ombragée en partie Ouest sont également relevées. On note l'existence d'un fossé de drainage parcourant le site du Nord vers le Sud, en eau en Octobre 2024.



Site d'étude Rouvran vu depuis le Nord, Accès Rue de Rouvran (Octobre 2024)



Site d'étude Rouvran vu depuis le Nord, Zone en eau (Octobre 2024)

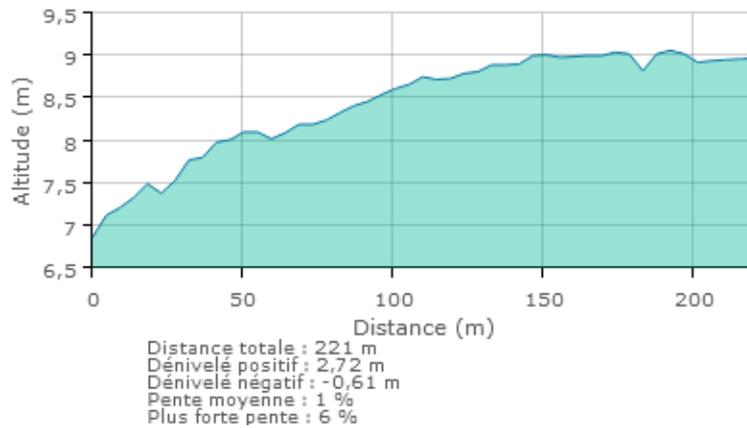


Site d'étude Rouvran vu depuis le Nord, vue sur le fossé en eau (Octobre 2024)

2.2. Fonctionnement hydrologique

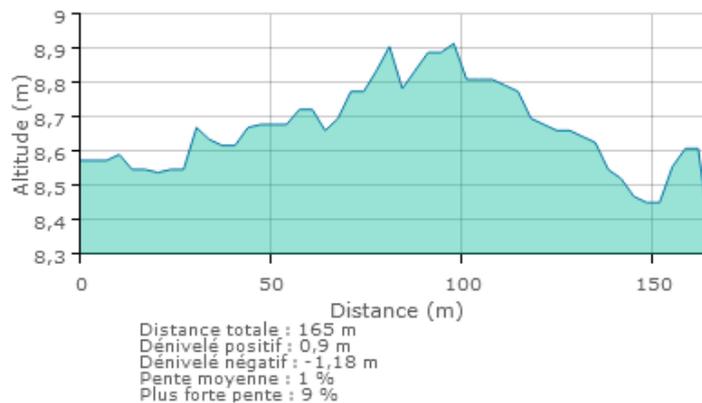
Le site Rouvran se situe à environ 320m au Nord du littoral (plage de Rouvran) à une altitude comprise entre 7 et 9 m. Ce site présente une pente légère (environ 1%) de l'Est vers l'Ouest. Le profil altimétrique Nord-Sud du secteur ainsi que les opérations de terrain permettent de repérer une crête rocheuse (micaschistes et quartzites) sur la partie Nord de la prairie actuelle.

PROFIL ALTIMÉTRIQUE



Profil altimétrique Ouest-Est sur secteur Rouvran (Géoportail)

PROFIL ALTIMÉTRIQUE



Profil altimétrique Nord-Sud sur secteur Rouvran (Géoportail)

Les eaux de ruissellement tendent à s’infiltrer ou rejoignent les fossés de direction Nord-Sud. Au moment des relevés pédologiques d’octobre, le fossé central du site était en eau, propices aux amphibiens : la Grenouille verte (*Pelophylax kl. esculentus*), espèce protégée et listée comme Quasi Menacée sur la liste rouge nationale était ainsi relevée. Des odonates, autres espèces protégées, fréquentent également le fossé et ses abords.



Photographie d'une Grenouille verte dans le fossé central du site Rouvran (octobre 2024)

3. Identification in situ et caractérisation de zone humide

3.1. Critère botanique

Le site d'étude était, lors des visites de terrain menées en 2024, maintenu en prairie en ses parties centrale et Ouest, et évoluait en friche sur ses secteurs Nord et Est. La période de prospection (Juillet-Août et Octobre) est relativement propice à l'identification des espèces végétales et au relevé exhaustif de la flore hygrophile. La fauche régulière de la prairie n'a toutefois pas permis d'apprécier une bonne diversité en termes de flore hygrophile.

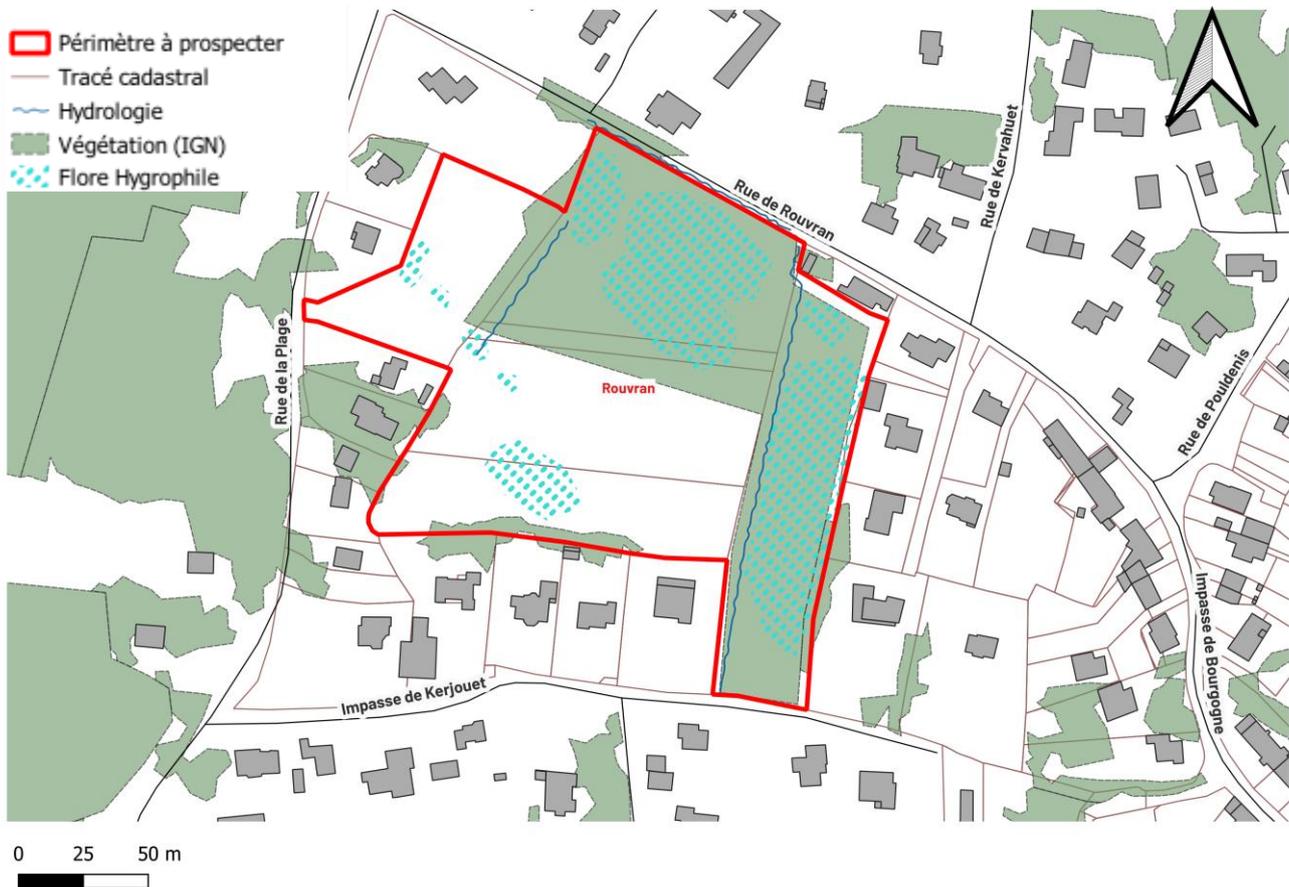
Le tableau suivant dresse la liste des essences observées sur site. On note la présence de plusieurs espèces caractéristiques de zone humide (en bleu) tant dans la strate herbacée qu'arbustive. En somme :

- On note une constellation d'emprises dominées par les Joncs, la Pulicaire dysentérique et les Saules sur la partie Nord du site ;
- La prairie centrale est partiellement couverte de grandes emprises de Pulicaire dysentérique ;
- Saules, Pulicaires dysentériques et Joncs prospèrent sur la partie Est du site ;
- Des emprises de joncs ont été identifiées sur la partie Ouest du site en été 2024, mais ont été fauchés avant le passage en Octobre 2024.

Nom commun français	Nom latin
Jonc épars	<i>Juncus effusus</i>
Jonc aggloméré	<i>Juncus conglomeratus</i>
Jonc des crapauds	<i>Juncus bufonius</i>
Panic pied-de-coq	<i>Echinochloa crus-galli</i>
Eufragie visqueuse	<i>Parenucecellia viscosa</i>
Gesse hérissée	<i>Lathyrus hirsutus</i>
Aubépine à grand calice	<i>Crataegus rhipidophylla</i> Gand
Salicaine commune	<i>Lythrum salicaria</i>
Centauree noire	<i>Centaurea nigra</i>
Cirse des champs	<i>Cirsium arvense</i>
Epilobe cilié	<i>Epilobium ciliatum</i>
Épilobe des marais ou Épilobe hirsute	<i>Epilobium palustre</i> ou <i>Epilobium hisuta</i>
Épilobe à tige carrée	<i>Epilobium tetragonum</i> L.
Séneçon de Jacob	<i>Jacobaea vulgaris</i>
Vesce jaune	<i>Viscia lutea</i>
Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i>
Vesce hérissée	<i>Vicia hirsuta</i>
Dorycnie herbacée	<i>Lotus herbaceus</i>
Renoncule des bois	<i>Ranunculus tuberosus</i>
Menthe pouillot	<i>Mentha pulegium</i>
Brunelle commune	<i>Prunella vulgaris</i>
Cirse des champs	<i>Cirsium arvense</i>
Verveine de Buenos Aires	<i>Verbena bonariensis</i>
Plantain austral	<i>Plantago australis</i>
Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>
Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i>
Houlque molle	<i>Holcus mollis</i>
Rumex à feuilles obtuses	<i>Rumex obtusifolius</i>
Liseron des haies	<i>Calystegia sepium</i>
Carotte sauvage	<i>Daucus carota</i>
Picride fausse vipérine	<i>Helminthotheca echioides</i>
Morelle douce-amère	<i>Solanum dulcamara</i>
Pulicaine dysentérique	<i>Pulicaria dysenterica</i>
Saule à oreillette	<i>Salix aurita</i>

Liste des essences végétales identifiées sur site en Été-Automne 2024

La seule approche botanique conduit à délimiter les emprises de zones humides suivantes sur site en Juillet/Août 2024. A noter que le faucardage effectué à l'automne sur la prairie en partie Ouest a conduit à ne plus y percevoir d'espèces indicatrices en Octobre.



Répartition spatiale des espèces hygrophiles sur le secteur Rouvran en 2024

Le seul critère floristique permet de conclure à la présence de zones humides sur les parties Nord et Est du site. Des emprises plus réduites sont relevées sur les parcelles en prairie. Le faucardage fréquent et le drainage ne permettent toutefois pas de cerner de manière fiable l'éventuelle présence de zones humides sur la base du seul critère floristique. Il convient de compléter cette approche par des prospections pédologiques exhaustives.

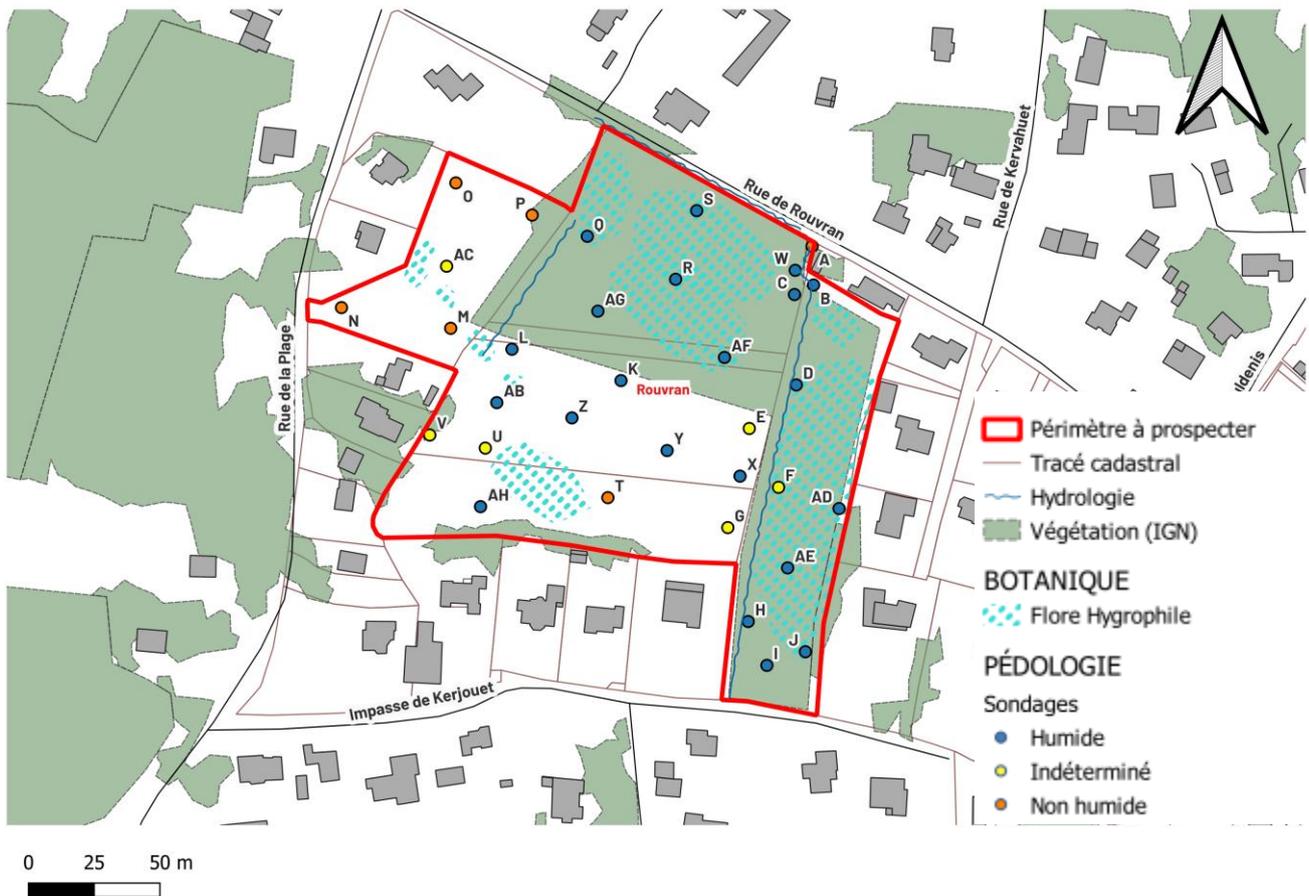
3.2. Critère pédologique

Ce sont 33 sondages à la tarière manuelle qui ont été réalisés en Octobre 2024 en vue d'apprécier le gradient d'hydromorphie des sols sur une année particulièrement humide. Les sondages révèlent un sol constitué de limons argileux.

Le tableau suivant reprend l'analyse des conditions d'hydromorphie de chacun des sondages réalisés. Ainsi, 21 sondages présentent des caractéristiques pédologiques assimilables à des sols de zones humides (en gras), 6 ont un profil indéterminé et 6 se révèlent être non humides.

Secteur	Sondage	Nature sol	Traces d'oxydation	Profondeur Sondage total	Horizon Altération	Morphologie GEPPA	Statut
Rouvran	A	Terre Végétale	25	40			Non humide
Rouvran	B	Limon argileux	5	50		VI	Humide
Rouvran	C	Limon argileux	15	50		V a/b	Humide
Rouvran	D	Limon argileux	15	55		V a/b	Humide
Rouvran	E	Limon argileux	25	50		V a/b	Indéterminé
Rouvran	F	Limon argileux	25	50		V a/b	Indéterminé
Rouvran	G	Limon argileux	25	50		V a/b	Indéterminé
Rouvran	H	Limon argileux	20	45		V a/b	Humide
Rouvran	I	Limon argileux	20	45		V a/b	Humide
Rouvran	J	Limon argileux	20	35		V a/b	Humide
Rouvran	K	Limon argileux	20	45		V a/b	Humide
Rouvran	L	Limon argileux	15	50		V a/b	Humide
Rouvran	M	Terre Végétale	néant	45		III	Non humide
Rouvran	N	Terre Végétale	40	50		III	Non humide
Rouvran	O	Terre Végétale	40	50		III	Non humide
Rouvran	P	Terre Végétale	néant	35		III	Non humide
Rouvran	Q	Limon argileux	25	50		V a/b	Humide
Rouvran	R	Limon argileux	15	50		V a/b	Humide
Rouvran	S	Limon argileux	20	45		V a/b	Humide
Rouvran	T	Limon argileux	35	45		IV a	Non humide
Rouvran	U	Limon argileux	20	50		IV a	Indéterminé
Rouvran	V	Limon argileux	25	45		V a/b	Indéterminé
Rouvran	W	Limon argileux	20	40		V a/b	Humide
Rouvran	X	Limon argileux	20	50		V a/b	Humide
Rouvran	Y	Limon argileux	20	45		V a/b	Humide
Rouvran	Z	Limon argileux	20	60		V a/b	Humide
Rouvran	AB	Limon argileux	20	45		V a/b	Humide
Rouvran	AC	Limon argileux	25	45		IV b	Indéterminé
Rouvran	AD	Limon argileux	25	50		V a/b	Humide
Rouvran	AE	Limon argileux	20	60	60	V a/b	Humide
Rouvran	AF	Limon argileux	20	40		V a/b	Humide
Rouvran	AG	Limon argileux	10	50		V a/b	Humide
Rouvran	AH	Limon argileux	20	45		V a/b	Humide

La cartographie suivante localise les sondages pédologiques et les résultats des prospections pédologiques au regard du critère d'hydromorphie.



Cartographie des sondages réalisés et de la flore hygrophile sur le secteur Rouvran

4. Délimitation retenue

A la lumière de ces éléments, le contour de la zone humide peut être établi sur la base des critères pédologique et floristique.

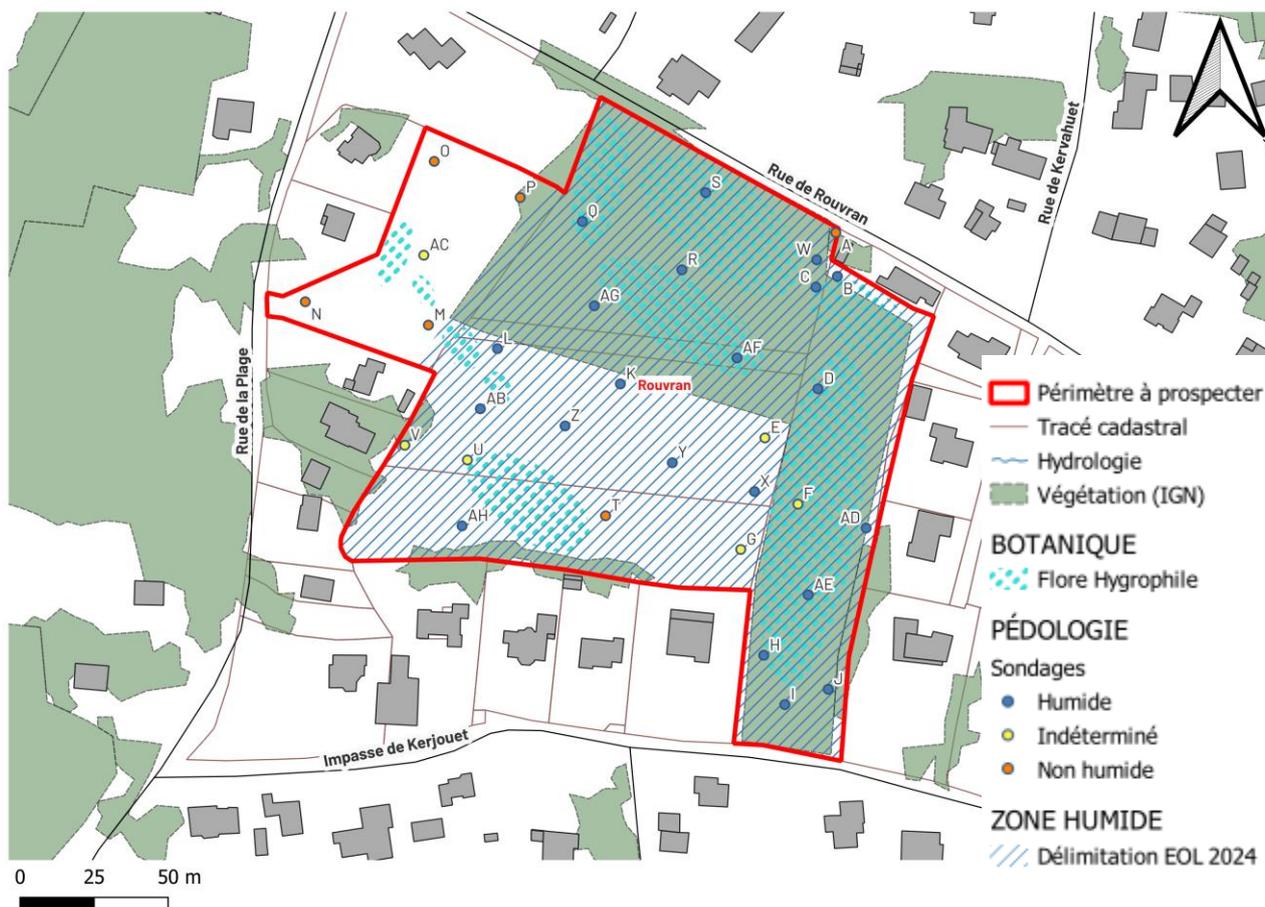
Les prospections menées en 2024 permettent d'attester du caractère humide de l'essentiel du site. Les sols apparaissent argileux et ne permettent pas une infiltration des eaux de précipitations. La faible pente et les exutoires peu profonds ne permettent pas un drainage efficace du site, comme en atteste la présence d'un fossé en eau colonisé par les amphibiens en Octobre 2024.

L'expression de la flore spontanée permet de discerner des grandes emprises d'essences hygrophiles au sein des strates arbustives et herbacées. Des traces d'oxydation marquées sont observées dès 15 à 20 cm de profondeur sur l'essentiel du site, venant d'intensifier en profondeur jusqu'à au moins 50 cm

Seul l'emprise de prairie bocagère au Nord-Ouest ne présentait pas de critère pédologique propre aux zones humides (parcelle AO n°108), néanmoins, des emprises limitées de flore hygrophile avaient été détectées en été 2024, avant faucardage à l'automne 2024.

Au-delà du caractère humide du site, il est à noter la colonisation du fossé en eau par les amphibiens. Les zones humides identifiées sur site entrent ainsi dans le champ des habitats d'espèces protégées.

Enfin il convient de noter que l'Orchis bouffon (*Anacamptis morio* ou *Orchis morio*) avait été identifié en 2018 sur le site. Cette espèce protégée et déterminante ZNIEFF est inscrite sur les listes rouges de la flore vasculaire national été régionale avec une préoccupation mineure. La période de prospection n'a pas permis de confirmer la présence de cette orchidée visible au printemps.



Délimitation de zone humide retenue sur le secteur Rouvrans en 2024



Périmètre du site d'étude



Stations d'*Anacamptis morio*

Stations d'Orchis bouffon relevées en 2018 (source : EOL)

4. Annexes

Illustration de sondages réalisés (l'ensemble des photographies sondages est disponible au format JPEG) :

Sondage B



← Surface -Fond - →

Sondage Z



← Surface -Fond - →

Sondage AF :



← Surface -Fond - →